

Crédits aux particuliers France Avril 2015

Le 8 juin 2015

Poursuite de la hausse des crédits à l'habitat aux particuliers

- Le taux de croissance annuel des crédits aux particuliers demeure quasi inchangé en avril 2015 (+ 3,1%, après + 3,0% en mars). Celui des seuls crédits à l'habitat progresse très légèrement (+3,2%, après +3,0%).
- Les taux d'intérêt des crédits à l'habitat baissent pour les crédits à long terme à taux fixe (2,34 %, après 2,44 % en mars), et pour les crédits à l'habitat à court terme ou à taux variable (2,13 %, après 2,31 %).
- Les taux d'intérêt des crédits amortissables à la consommation diminuent également, de manière plus marquée (4,69 %, après 4,92 %).

Encours et taux de croissance annuel (données non cvs)

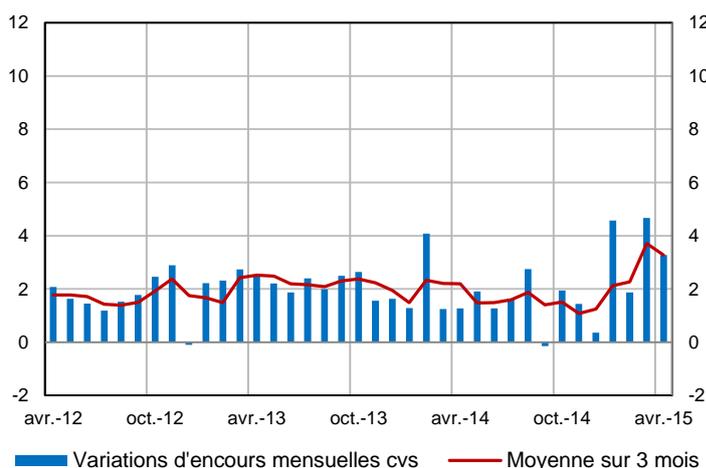
(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut avril-15	Taux de croissance annuel brut		
		févr-15	mars-15	avril-15 (a)
Total	1 027	2,5	3,0	3,1
<i>Habitat</i>	844	2,5	3,0	3,2
<i>Trésorerie</i>	147	1,0	1,8	1,4
<i>Autres</i>	36	9,7	9,3	8,7

(a) Données provisoires.

Variations d'encours mensuelles de crédits à l'habitat (données cvs)

(Variations d'encours en milliards d'euros, corrigées des opérations de titrisation et pertes sur créances irrécouvrables)



Montant des crédits nouveaux (hors découverts, flux mensuels cvs(a))

(Montant en milliards d'euros)

	nov-14	déc-14	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15
- prêts amortissables à la consommation(b)	3,6	3,6	3,8	3,9	4,0	4,1
- crédits à l'habitat	10,5	11,0	11,9	13,4	14,6	15,2

Taux des crédits nouveaux (taux effectif au sens étroit, moyenne mensuelle)

(En pourcentage)

	nov-14	déc-14	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15
crédits aux particuliers						
dont:						
- crédits à l'habitat à long terme à taux fixe	2,71	2,61	2,58	2,53	2,44	2,34
- crédits à l'habitat à court terme et crédits à l'habitat à taux variable	2,35	2,51	2,30	2,21	2,31	2,13
- prêts amortissables à la consommation(b)	5,24	5,13	5,17	5,06	4,92	4,69
- découverts aux particuliers(c)	7,60	7,10	7,31	7,32	7,39	6,98

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour mensuelle prenant en compte les données du mois sous revue.

(b) Hors crédits renouvelables à la consommation

(c) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affectage + crédits de trésorerie non échancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents).

(d) Données provisoires.

Taux des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées (taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux des taux à long terme et à court terme, en %)



Complément

Les 'particuliers' forment un sous ensemble du secteur des 'ménages' qui inclut également les entrepreneurs individuels. Sont ici présentés les seuls crédits distribués aux particuliers par des Institutions Financières Monétaires résidentes.

Les taux de croissance des encours sont calculés en corrigeant les variations d'encours d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les opérations de titrisation et les passages en perte de créances irrécouvrables. En revanche, pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG).

Les demandes d'abonnement aux avis de parution de ce Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr